

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 24 mars 2025

Signature d'un partenariat entre le Cned et la Fédération Française de Ski (FFS) pour l'avenir des skieurs de haut niveau.

Le Cned et la Fédération Française de Ski (FFS) sont fiers de s'associer en signant un partenariat stratégique visant à accompagner skieurs de haut niveau dans leur double projet : exceller sur les pistes tout en menant à bien leur parcours académique ou professionnel.

Ce partenariat repose sur une ambition commune : offrir à ces athlètes l'opportunité de concilier performances sportives et développement personnel. Piloté par le *Pôle Vie de l'Athlète* de la FFS, cet accompagnement s'inscrit dans une démarche globale visant à répondre aux besoins spécifiques des skieurs inscrits dans le projet de performance fédérale grâce à des solutions adaptées à leurs contraintes et objectifs.

Cette initiative témoigne de la volonté commune de soutenir les jeunes talents français en ski, en cultivant des valeurs d'ambition, de persévérance et de résilience.

Un partenariat complémentaire à un réseau déjà bien établi pour la FFS

Cette convention avec le Cned vient enrichir et compléter les collaborations de longue date établies par la FFS avec l'Éducation nationale et les universités. Ces partenariats, actifs depuis de nombreuses années, ont permis de créer des passerelles solides entre le sport de haut niveau à la FFS et la réussite académique. L'arrivée du Cned dans cet écosystème renforce la diversité et la flexibilité des outils mis à disposition des athlètes, pour un accompagnement pédagogique toujours plus personnalisé et performant.

Du pré-bac au post-bac, le Cned partenaire de formation de référence pour les sportifs de haut niveau

Par la richesse de son offre de formation, le Cned est en mesure d'accompagner les skieurs et skieuses de haut niveau, qu'ils aient moins de 18 ans et veuillent poursuivre leur scolarité tout en évoluant sur le circuit national et international, ou qu'ils soient titulaires du baccalauréat et souhaitent bénéficier d'une formation supérieure adaptée aux impératifs de leurs compétitions.

Pour les formations post-bac, le Cned accompagne tous les sportifs souhaitant poursuivre une formation supérieure en sus de la pratique sportive. C'est ainsi que leur sont proposés des cursus de BTS adaptés. Alors que la formation de technicien supérieur se déroule en 2 ans, le Cned propose une offre de BTS étalée sur 3 ou 4 années. Sans rien enlever aux exigences académiques, l'étalement de la formation dans le temps permet aux sportifs de haut niveau de suivre un cursus plus compatible avec leur carrière qui nécessite de se consacrer pleinement à l'entraînement et à la compétition.

La formation des sportifs de haut niveau, un enjeu de responsabilité sociale

Le double projet représente, depuis toujours, un enjeu stratégique pour la FFS et les sportifs de haut niveau, leur permettant de préparer leur avenir tout en poursuivant leur quête de performances. Le Cned, se positionne comme le partenaire formation de tous les sportifs de haut niveau qui souhaitent réussir leur reconversion professionnelle.

Ce partenariat illustre l'engagement du Cned et de la FFS à promouvoir une vision globale du parcours de vie des skieurs, où l'excellence sportive s'allie à l'épanouissement personnel.

À propos du Cned (Centre national d'enseignement à distance)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire ou professionnel, tout au long de leur vie. En tant qu'établissement de complémentarité, le Cned contribue également au service public du numérique éducatif, qui vient compléter sa mission historique de service public de l'enseignement à distance. www.cned.fr

À propos de la Fédération Française de Ski (FFS)

La Fédération Française de Ski (FFS) est une association française loi 1901 fondée le 15 octobre 1924. L'objet de la FFS est de développer la pratique du ski sur l'ensemble du territoire national et, par délégation du Ministère en charge des sports, de notamment mettre en œuvre une stratégie sportive destinée à optimiser les performances des skieurs et snowboardeurs lors des compétitions de référence. Elle est particulièrement en charge de la mise en œuvre et du pilotage de l'accompagnement socioprofessionnel des sportifs de la Fédération Française de Ski, inscrits dans le projet de performance fédéral.

Plus d'informations sur www.ffs.fr.

Contacts Presse

Cned

Fanny Maurat-Laffon
Directrice déléguée à la communication
fanny.maurat@ac-cned.fr
05.49.49.34.88 / 06.71.44.14.36

FFS

Julie DUBOURGEAT
Communication - Partenariats
+33 (0)4 50 51 98 86 | +33 (0)6 81 04 95 68
jdubourgeat@ffs.fr